

10 septembre 2020



Biathlon Canada est à la recherche de bénévoles pour siéger à son Conseil d'administration. Ces mandats débiteront en octobre 2020.

Pour l'année qui vient, quatre (4) postes seront à combler lors des élections qui auront lieu à l'assemblée annuelle de Biathlon Canada. Un président sera également élu parmi les directeurs.

Les directeurs de Biathlon Canada seront élus au Conseil pour un mandat de deux ans. Ces postes seront pourvus par des individus dont les compétences répondront aux prérequis énumérés dans la trousse d'information du Conseil en annexe.

Les individus intéressés sont invités à compléter une demande, selon les composantes énumérées ci-après, au plus tard le 2 octobre 2020 à 17 h (HNR). Les élections auront lieu à l'assemblée annuelle 2020, le lundi 26 octobre 2020.

Engagement : Le Conseil de Biathlon Canada se réunit tous les deux mois par téléconférence et une fois l'an en personne (généralement au printemps). En plus de prendre part aux réunions, les membres du Conseil doivent participer activement à au moins un comité et prêter leur soutien à toute initiative en matière de collecte de fonds et de mobilisation de fonds. Des informations supplémentaires sont données à l'Annexe 1 ci-après.

Admissibilité :

- Avoir atteint l'âge de la majorité
- Être résident du Canada
- Avoir l'appui du comité des candidatures

Veillez consulter l'Annexe A pour une description des compétences et qualifications de base des directeurs élus.

Directives pour soumettre une candidature :

Remplir le formulaire de candidature et le formulaire *Sterling Backcheck* en ligne, en utilisant les liens ci-dessous. Veuillez envoyer une photo, une copie du formulaire de demande et du formulaire de divulgation pour la vérification des antécédents, et la lettre de référence à gilliland@me.com.

Si vous avez quelque question que ce soit, veuillez vous adresser au président du comité des candidatures, Bill Gilliland à gilliland@me.com. Les candidats sont encouragés à contacter le président du comité des candidatures à l'avance. Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le 2 octobre 2020 à 17 h HNR.

1. Formulaire de candidature ([Formulaire ici](#))
2. [Formulaire de divulgation](#) (compléter l'Annexe A et B)
3. E-PIC rempli par le biais du *Sterling Backcheck*. [Cliquer ici pour les directives](#).
NOTA : Les résultats de l'E-PIC doivent être connus au plus tard le 19 octobre 2020 [le délai de traitement habituel pour l'enquête (ou le *Backcheck*) est de trois à cinq jours ouvrables]. Si nous ne recevons pas les résultats, ou si ceux-ci sont inacceptables, l'individu concerné ne sera pas admissible à la candidature au Conseil.
4. Une lettre de recommandation pertinente au poste.



Le candidat retenu complétera une Orientation Biathlon Canada et devra également suivre une formation en matière de Sport sécuritaire (aux frais de Biathlon Canada). Le candidat sélectionné pourrait également être invité à suivre une formation complémentaire.

TROUSSE D'INFORMATION — CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre mandat — Biathlon Canada atteindra son objectif de permettre à ses athlètes d'atteindre les plus hauts niveaux d'excellence afin d'accéder, de façon constante, aux podiums internationaux par le biais de son *leadership*, de la promotion, du développement et de la bonne gestion du biathlon au Canada.

Notre vision – Nous entrevoyons des médaillés potentiels aux compétitions internationales, dirigés et soutenus par un organisme efficace et dynamique qui offre également un programme domestique d'occasions de participation à la fois enrichissantes et valorisantes pour tous ses membres.

Nos valeurs – Les convictions fondamentales de Biathlon Canada sont les suivantes :

- Excellence : Chaque membre de Biathlon Canada doit aspirer à atteindre le plus haut niveau d'excellence dans chacune des activités ou disciplines de l'association.
- *Leadership* : Biathlon Canada et tous nos agents habilités doivent faire preuve de leadership pour atteindre notre objectif.
- Démocratie : Nous adhérons aux principes démocratiques universellement acceptés.
- Centré sur l'athlète : L'objectif et l'orientation de tous nos programmes, services et actions sont centrés sur le développement global et le soutien des athlètes et leur performance.
- Sécurité : Il est primordial que le biathlon soit sécuritaire pour tous.
- Intégrité et éthique : L'intégrité et l'éthique, intégrant l'impartialité, la justice, l'honnêteté, la non-discrimination et le respect, doivent gérer tous les aspects du biathlon.

Qualifications et compétences de base des directeurs

Les directeurs devront répondre à toutes les exigences de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, être résidents du Canada, et avoir atteint l'âge de la majorité.

Les directeurs de Biathlon Canada s'engagent à se comporter de manière éthique, professionnelle, et légale, et faire preuve d'autorité légitime et appropriée lorsqu'ils agissent à titre de membres du Conseil. Par conséquent, les directeurs doivent être en mesure de démontrer une loyauté indéfectible à l'endroit des intérêts de tous les membres de Biathlon Canada. Cette responsabilité l'emporte sur tout conflit de loyauté, par exemple envers des groupes de revendication ou d'intérêts ou, encore, à titre de membre du conseil d'autres organismes. Cette responsabilité l'emporte également sur les intérêts personnels de tout directeur agissant à titre d'utilisateur des services de Biathlon Canada, ou dont un membre de sa famille utilise les services de Biathlon Canada.

Les directeurs seront recrutés en fonction de leur capacité démontrée de contribuer de façon significative au *leadership* de Biathlon Canada et de s'acquitter de leurs responsabilités statutaires et fiduciaires. Les compétences clés qui seront idéalement reflétées dans **l'ensemble** du Conseil **sont** :

- Connaissance approfondie de la planification stratégique et organisationnelle ;
- Expertise en gestion des ressources humaines ;

10 septembre 2020



- Expertise en matière de questions juridiques et de gestion des risques ;
- Expertise en gestion financière ;
- Expertise en marketing et/ou en stratégie de marque ;
- Expertise en collecte de fonds dans le secteur à but non lucratif ;
- Expérience dans le domaine des affaires et/ou en entreprise ;
- Compétence en *leadership* dans le secteur à but non lucratif ou autres domaines ; et
- Antécédents et connaissances en biathlon, à titre d'athlète, entraîneur, officiel, administrateur ou responsable bénévole.

Tout candidat à l'élection de directeur remplira et soumettra un formulaire de qualifications du candidat. Veuillez noter qu'afin que les meilleurs candidats soient sélectionnés pour les postes, il est important que tous les aspects du formulaire de qualification soient complétés. Veuillez également noter qu'au cours du processus d'examen des formulaires, il est possible qu'une méthodologie pondérée soit utilisée.

Pour plus d'information au sujet de Biathlon Canada, veuillez consulter l'Annexe 1.

Annexe I

Biathlon Canada Trousse d'information du Conseil

Contexte

Le Conseil d'administration de Biathlon Canada est actuellement dans une phase de transition d'un Conseil opératoire à un Conseil axé sur la politique de gouvernance. Les réunions et activités du Conseil sont axées sur les politiques, la gouvernance, et la stratégie. On s'attend à ce que les membres du Conseil soient activement impliqués dans au moins un comité ou groupe de travail opératoire.

Composition

Le Conseil d'administration est composé d'entre sept (7) et douze (12) directeurs. Un des directeurs sera élu président. Tous ces postes sont pourvus par des candidats élus, en conformité avec les [Règles et politiques de Biathlon Canada](#).

Qualifications

Un directeur doit être un individu habilité par la loi à passer des contrats et résident du Canada. Tout individu décrit ci-après n'est pas admissible au poste de directeur :

- Toute personne de moins de 18 ans
- Toute personne déclarée non habilitée par un tribunal du Canada ou d'un autre pays
- Une personne autre qu'un particulier, et
- Une personne qui a le statut de failli.

Rôles et responsabilités

Plusieurs membres potentiels du Conseil siègent actuellement ou ont déjà siégé aux Conseils d'autres organismes et chacun arrive à Biathlon Canada avec son propre bagage d'expérience et de perception quant à la façon d'opérer d'un Conseil. Généralement, le rôle du Conseil est de gérer ou de superviser la gestion des activités et des transactions de Biathlon Canada.

Une variété de sujets se retrouvent parfois à l'ordre du jour du Conseil. En ce moment, les points suivants sont au tableau des discussions (dans un ordre indéterminé) :

- Élaborer le Plan stratégique de Biathlon Canada ;
- Compléter la transition au modèle axé sur la politique de gouvernance ;

- Réviser les politiques ;
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de sécurité et d'inclusion dans le sport ;
- Collecte de fonds ;
- Possibilités et occasions de marketing et de commandite ;
- Revoir et superviser les états financiers de Biathlon Canada ;
- Implication et croissance de la communauté et des membres de l'association du biathlon ;
- Explorer les partenariats stratégiques, par exemple, la Stratégie nordique ;
- Se pencher sur les questions concernant la conduite efficace de Biathlon Canada du point de vue *leadership* et de supervision ;
- Soutenir la directrice générale en matière de ressources humaines et de tout défi au niveau du conseil exigeant une discussion/prise de décision pour le mieux-être des membres de Biathlon Canada.

Rémunération

Les directeurs ne sont pas rémunérés pour leur participation.

Réunions

Le Conseil d'administration de Biathlon Canada se réunit tous les deux mois sur webinaire/téléconférence en raison du fait que l'exercice financier s'étend du 1^{er} mai au 30 avril. Généralement, une réunion en personne a lieu au printemps. Selon les circonstances, les réunions du Conseil ont généralement lieu en septembre ou octobre (avant, et conjointement avec l'assemblée annuelle des membres de Biathlon Canada) et, ensuite, en rotation tous les deux mois.

Un calendrier de toutes les réunions est établi lors de la première réunion du Conseil après l'assemblée annuelle.

Outre les réunions identifiées, les circonstances pourraient faire en sorte qu'il nous soit nécessaire de communiquer par webinaire/téléconférence pour des questions spécifiques. Ces webinaires/téléconférences sont organisés par le secrétariat de Biathlon Canada et le moment est déterminé selon la disponibilité des directeurs. Une simple majorité du nombre de directeurs en poste constitue un quorum.